

# BYRRH

## VIN TONIQUE et APERITIF

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES VENTE EN 1912: 11,000,000 DE BOUTEILLES  
L. VIOLET, - THUIR, FRANCE

Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

# BYRRH

## Chronique Régionale

EN LOUISIANE

### Nouveau magasin.

Thibodaux, 21 août. — Le magasin de débit, à 5 et 10 sous, tenu par Mme Henry Heyman, a été transféré à la firme "Heymann-Levy Company". M. Levy qui anciennement était employé à la "Krauss Company" de la Nouvelle-Orléans, en est le gérant.

Une pluie torrentielle, dans notre voisinage, a interrompu pendant plusieurs heures, les travaux sur les routes publiques. Le vent était très fort, et a causé quelques dégâts dans les environs de la ville.

### Voleur mis en fuite.

Ponchatoula, 21 août. — Un voleur qui tentait de s'introduire dans la demeure du banquier H. P. Mitchell, fut mis en fuite, lorsque le banquier fit feu à plusieurs reprises sur lui.

Albert N. Jumel, de Port Allen, et Shelby Taylor, sont candidats pour commissaire des chemins de fer. Ils font une campagne active parmi les votants de Ponchatoula.

Les promoteurs des bonnes routes, s'assembleront le 27 courant, afin d'observer le "Good Roads Day", dans toute la paroisse.

## Nouvelles de St. Bernard

Les procès suivant sont passés dans la première cour de justice jeudi passé: Harry L. Spurgeon, accusé de bigamie, a été acquitté; Thomas Burns, accusé d'avoir proféré un langage obscène, a été condamné à une heure d'arrêt.

J. V. Rocca, de la Nouvelle-Orléans, a acheté le fond de l'ancienne maison Anthony Nunez que a fait faillite. Le prix de la vente aux enchères produit 310 dollars.

Alcide Hernandez, constable de la quatrième cour de justice, est revenu de son voyage d'affaires à la Nouvelle-Orléans.

Sam Chanler a été arrêté par le commissaire Davis, jeudi soir, à Arabi et accusé de troubler l'ordre public. Sa femme a également été écroulée pour le même fait.

## ECHOS D'ITALIE

Bulletin de la Chambre de commerce française de Milan:

### MAGENTA.

La bataille de Magenta qui le 4 juin 1859, a ouvert les portes de la capitale lombarde aux armées franco-italiennes alliées, a été commémorée avec beaucoup d'enthousiasme et avec le concours de nombreuses délégations venues de Milan et des environs. L'Administration communale étant dissoute, la cérémonie a été organisée par le délégué du gouvernement jusqu'aux nouvelles élections. Mr. Gennarini, commissaire préfectoral, qui a su donner à cette commémoration tout l'éclat qui mérite le souvenir de la glorieuse victoire de Magenta.

La réception des autorités et des délégations a lieu à la gare. Nous avons remarqué M. Frigerio, représentant les différents Corps qui ont pris part à la bataille de Magenta.

taille du 4 juin, un grand nombre de vétérans, de garibaldiens et de membres d'Associations patriotiques.

La délégation française qui accompagnait M. Chabrié, Consul Général était particulièrement nombreuse. Elle se composait de MM. François Gondrand, Président du Comité Central de la Colonie, Em. Chapelle, Vice Président de la Chambre de Commerce, Noble, Vice-Consul de France, Béolet, Dumoulin, Grosjean, Jacmart, Lapeyre, Laporte.

Aussitôt les présentations faites, le cortège se forme et se rend à l'Ossuaire en traversant toute la Ville. De superbes couronnes de fleurs fraîches sont déposées sur l'Ossuaire par la ville de Magenta et par le Consulat et la Colonie française de Milan. Pendant que les autorités et les délégations se placent dans l'estrade expressément érigée pour la cérémonie.

Après la messe célébrée par Don Bernarreggi, des discours patriotiques sont prononcés par M. Gennarini, commissaire préfectoral, par les représentants du préfet et de la ville de Milan, par M. Chabrié, Consul Général, et par le député de Magenta, l'hon. Campi.

Les paroles de Mr. Gennarini, ont été particulièrement goûtées et nous tenons à reproduire ici sa péroraison:

"Mais l'ivresse de la victoire ne fit pas oublier les énormes sacrifices supportés par la France, notre Noble alliée, et, à côté de la fleur des regrets vint croître la fleur de la reconnaissance, une fleur qui ne se flétrit jamais et qui, vivifiée par les sympathies naturelles de race et par le souvenir de notre liberté et de notre unité conquises à jamais, restera toujours florissante et pleine de vie.

Les années s'écoulent, les générations se succèdent, mais ce sentiment sincère profond reste immuable.

Et moi qui, pour la première fois, à l'occasion de manifester ce sentiment en public, je me sens fier et orgueilleux d'avoir à accomplir cet acte qui est un devoir pour tout Italien.

Oh Génèreuse France, puisse la fortune toujours te sourire! honneur à tes armées fortes et valeureuses; gloire à ton beau drapeau tricolore qui a parcouru le monde en victorieux, qui apparut en Italie comme gage de la liberté avec les aigles républicaines du premier Bonaparte, qui se déploya pour la première fois à côté de notre drapeau sur les champs de Crimée et qui vint s'unir à lui sur les champs de la Lombardie comme symbole de rédemption.

Déployez-vous au soleil, toujours unis o glorieux drapeaux français et italien, emblèmes de concorde, de fraternité, de civilisation et de paix."

Le discours prononcé par M. Chabrié, Consul Général, a été vivement applaudi et souvent interrompu par des bene. Nous sommes heureux de pouvoir le reproduire.

Messieurs, Je suis venu aujourd'hui ici pour accomplir un devoir pieux et rendre hommage à ceux qui sont tombés les armes à la main dans cette mémorable bataille de Magenta.

Les uns ont combattu et sont morts pour conquérir l'indépendance à leur patrie, les autres pour conserver à l'Empire ces belles et riches provinces de la Lombardie; les autres enfin, mus par les sentiments de solidarité de race, ont voulu coopérer par leur sang à la rédemption de l'Italie.

Je m'incline respectueusement devant toutes ces victimes de l'honneur et du devoir, et, c'est bien le cas de dire ici, que s'il y a des victoires glorieuses pour les vainqueurs, il y a aussi des défaites qui honorent les vaincus. Ils montrèrent tous, en effet, un héroïsme vraiment digne du glorieux passé des nations aux-

quelles ils appartenaient. Unis aujourd'hui dans la paix éternelle du tombeau, ils ont oublié leurs luttes passées et s'ils s'en souviennent, ce n'est que pour s'estimer et se glorifier de l'amour qu'ils eurent tous pour leur patrie.

Cette mémorable journée de Magenta, Messieurs, marqua la délivrance de Milan, de cette grande et belle cité lombarde, qui a produit des hommes illustres et des héros et qui fut un moment la capitale de l'Empire d'Occident. Elle avait certes bien droit par son grand passé, à cette délivrance après laquelle elle soupirait depuis des siècles.

Nous ne pouvons donc, ni les uns, ni les autres, oublier cette glorieuse journée, et, de même que ces jeunes veuves inconsolables de la perte d'un époux adoré, gardent pieusement entre les pages de leur Missel, la fleur qui fut le premier gage d'un premier et unique amour, de même nous garderons pieusement dans nos cœurs et nous inscrirons dans les pages de notre respectueuse histoire le souvenir de cette grande bataille qui eut lieu à Magenta le 4 juin 1859, avec cette différence cependant que si pour celles dont je vous parlais tout à l'heure les rêves de bonheur et d'avenir ont été, peut-être, pour jamais brisés, nous avons, nous, de beaux rêves à réaliser et un avenir brillant à préparer.

La France et l'Italie sont unies l'une à l'autre par la religion de ces souvenirs aussi par une patrie d'intérêts qui ne peut que fortifier les sympathies qu'elles éprouvent l'une pour l'autre.

Les mœurs, les coutumes, les habitudes, la mentalité que possèdent ces deux peuples se ressemblent tellement et s'harmonisent si bien que leur désunion serait un véritable malheur pour elles mêmes et pour l'humanité. Toutes les deux, en effet, ont les mêmes aspirations, nobles et généreuses, toutes les deux poursuivent une politique de paix, de progrès et de civilisation. Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement, quand on a derrière soi, comme l'Italie, un admirable passé historique, quand on a, comme elle, porté haut le flambeau de la civilisation pendant que tout autour d'elle, dans les sombres jours de la féodalité, s'obscurcissaient ces rayons divins de liberté, d'art, de poésie, qui firent des républiques italiennes des foyers de lumière et les gardiennes sacrées de tout ce que l'antiquité avait produit de grand, de noble et de beau. Comme la France, l'Italie se doit donc à son passé.

El, chose admirable, chez ce peuple! Pendant qu'il gémissait sous le joug étranger, a survécu en lui son noble idéal vers son émancipation, et, en attendant qu'il put l'accomplir, il se dédommageait de ses tristesses et de ses malheurs par la culture de l'art et des belles lettres, de telle sorte que les chefs-d'œuvres qu'il produisait rappelaient sans cesse au monde que l'Italie existait et qu'elle attendait avec angoisse l'heure de la délivrance.

En France on s'était rendu compte des efforts que faisait l'Italie pour conquérir son indépendance, et le jour où notre pays comprit qu'elle était mûre pour son unité, il n'hésita pas à jeter dans la balance le poids de son épée pour l'aider à la réaliser. Alors ces nobles mères françaises, dont parlait éloquentement tout à l'heure Monsieur le Commissaire Royal, n'hésitèrent pas un instant à offrir sur l'autel de la patrie italienne, la vie de leurs enfants, car elles sentirent que si ceux-ci étaient le fruit de leurs entrailles, les autres étaient également leurs fils par le cœur et par ces liens sacrés de la communauté de la race. Oui, nous avons senti alors que le moment était venu pour l'Italie de s'appartenir à personne, qu'elle ne pouvait et ne devait être désormais qu'aux Italiens eux-mêmes.

Ce que nous avons fait à ce moment-là, nous le referons aujourd'hui, car il est pour les peuples, comme pour les individus, des devoirs de famille qui s'imposent et qu'on ne saurait méconnaître si l'on ne veut encourir plus tard de graves responsabilités. Pour les peuples comme pour les individus, il est des hérités qu'on ne peut renier, on peut sans doute, les modifier ou en atténuer les effets, mais non les faire disparaître, car elles constituent l'essence même de la race en même temps qu'elles

trains distinctifs, le plus souvent semblables mais quelquefois aussi différents par certains côtés spéciaux.

D'ailleurs, comme je le disais tout à l'heure, je ne vois pas de questions qui puissent diviser la France et l'Italie. Toutes les deux, je le répète, ont un intérêt primordial à marcher la main dans la main pour accomplir la mission qui leur est dévolue. Cette politique d'entente qui a été pratiquée jusqu'ici entre les deux peuples n'a-t-elle pas déjà porté ses fruits? N'est-ce pas grâce à un accord entre la France et l'Italie, sanctionné par les puissances, que nous avons pu revendiquer la possession du Maroc et que l'Italie a pu revendiquer la possession de la Libye dont la conquête lui a permis à la fois de donner un témoignage éclatant de l'héroïsme de ses soldats et d'acquiescer à une situation importante dans le bassin de la Méditerranée?

Récemment encore le traité qui a été signé entre les deux gouvernements au sujet de la Libye et de la Tripolitaine ne démontre-t-il pas que ces deux nations peuvent régler entre elles amicalement toutes les questions qui leur tiennent à cœur? Certes, chacune d'elles, avec raison, prétend occuper dans la Méditerranée une situation telle qu'elles puissent y défendre et sauvegarder leurs droits et leurs intérêts. Appelées toutes les deux à y accomplir une mission de paix, de progrès et de civilisation et pratiquant toutes les deux une politique de franchise et de sincérité, elles peuvent, si elles le veulent bien, avec cette autre sœur latine qu'est l'Espagne, se mouvoir librement, chacune d'elles, dans la sphère d'influence qui leur revient et donner à la fois satisfaction à leurs intérêts politiques et commerciaux. Aussi, Messieurs, je fais des vœux ardents pour que les liens qui unissent la France à l'Italie, s'affaiblissent de plus en plus, et, ces vœux, je les fais comme Français et aussi parce que je porte une grande affection à votre pays.

L'Italie occupe aujourd'hui une place enviable dans le concert des nations. Elle le doit à la sagesse et à l'habileté de ses gouvernants, mais elle le doit aussi au courage de ses enfants, à la bégation dont elle fait preuve et à ce grand esprit de patriotisme dont le souffle puissant a fait d'elle un grand peuple. Comme nous, elle ne peut oublier que son rang de grande puissance lui impose des devoirs et que si la France se montre vis-à-vis d'elle une sœur aimante et fidèle, elle se doit à elle-même, comme elle l'a fait jusqu'ici, de chercher à marcher avec elle la main dans la main pour faire prévaloir dans le monde une politique de paix et de progrès.

Je ne doute pas que nos deux pays ne s'inspirent de ces sentiments de fraternité humaine et de communauté de race, et je suis convaincu que nos deux pays feront chacun tous leurs efforts pour resserrer chaque jour davantage les liens qui les unissent, non pas certes dans une pensée de guerre vis-à-vis de qui que ce soit, car la guerre est un fléau que nous devons tous éviter, mais bien pour répandre, chacune, autour d'elle, toujours plus de justice, toujours plus d'équité, toujours plus de vérité. Car si la guerre est admissible quand il s'agit d'apporter les bienfaits de la civilisation à des peuples qui l'ignorent ou la connaissent à peine, si elle est juste et sacrée quand son honneur est menacé ou qu'il veut conquérir son indépendance, elle est une chose monstrueuse quand on ne l'a fait que par ambition personnelle ou pour conquérir une hégémonie qui ne correspond à aucun droit, qui est même contre nature, et contre laquelle l'histoire elle-même proteste, en nous montrant, tôt ou tard, l'éroulement des grands empires et la chute des grands conquérants. Chaque peuple a droit à l'air qu'il respire, à la terre qui a reçu la cendre des aïeux et à ce bien précieux entre tous: la liberté. Il a droit surtout à ce qu'on respecte son unité et son indépendance nationale, car, sans elles, la patrie n'est plus qu'un vain mot! Aussi, vaut-il mieux encore ne pas être que d'être l'esclave de l'étranger ou de n'être plus que l'ombre de soi-même.

Avant de terminer j'ai le cœur de remercier tout particulièrement Monsieur le Commissaire Royal pour les nobles sentiments qu'il vient d'exprimer à l'égard de la France. J'ai été très touché des paroles glorieuses qu'il vient de prononcer à l'adresse de mon pays. Qu'il me soit donc permis de lui offrir avec ma profonde gratitude, l'expression de mes souhaits les meilleurs, pour la grandeur et la prospérité d'Italie.

L'hon. Campi député, a également été très heureux dans son discours en insistant sur les bonnes relations qui doivent exister entre la France et l'Italie.

vantage les liens qui les unissent, non pas certes dans une pensée de guerre vis-à-vis de qui que ce soit, car la guerre est un fléau que nous devons tous éviter, mais bien pour répandre, chacune, autour d'elle, toujours plus de justice, toujours plus d'équité, toujours plus de vérité. Car si la guerre est admissible quand il s'agit d'apporter les bienfaits de la civilisation à des peuples qui l'ignorent ou la connaissent à peine, si elle est juste et sacrée quand son honneur est menacé ou qu'il veut conquérir son indépendance, elle est une chose monstrueuse quand on ne l'a fait que par ambition personnelle ou pour conquérir une hégémonie qui ne correspond à aucun droit, qui est même contre nature, et contre laquelle l'histoire elle-même proteste, en nous montrant, tôt ou tard, l'éroulement des grands empires et la chute des grands conquérants. Chaque peuple a droit à l'air qu'il respire, à la terre qui a reçu la cendre des aïeux et à ce bien précieux entre tous: la liberté. Il a droit surtout à ce qu'on respecte son unité et son indépendance nationale, car, sans elles, la patrie n'est plus qu'un vain mot! Aussi, vaut-il mieux encore ne pas être que d'être l'esclave de l'étranger ou de n'être plus que l'ombre de soi-même.

Avant de terminer j'ai le cœur de remercier tout particulièrement Monsieur le Commissaire Royal pour les nobles sentiments qu'il vient d'exprimer à l'égard de la France. J'ai été très touché des paroles glorieuses qu'il vient de prononcer à l'adresse de mon pays. Qu'il me soit donc permis de lui offrir avec ma profonde gratitude, l'expression de mes souhaits les meilleurs, pour la grandeur et la prospérité d'Italie.

L'hon. Campi député, a également été très heureux dans son discours en insistant sur les bonnes relations qui doivent exister entre la France et l'Italie.

A midi, un déjeuner, auquel assistaient deux cents convives environ, a été offert par la Municipalité et par M. François Gondrand, notre Président, citoyen honoraire de Magenta, aux délégations.

Au champagne, d'autres discours ont été prononcés par le Commissaire préfectoral, par M. Gondrand et par M. Chabrié, Consul Général, qui a prononcé une partie de son discours en italien. Tous les orateurs ont été vivement applaudis et sur la proposition du Commissaire préfectoral et de M. Gondrand, des télégrammes ont été adressés à M. Poincaré, Président de la République et à S. M. Victor Emmanuel III.

Après une visite à la Villa et au Musée Giacobbe renfermant de nombreuses armes, documents et souvenirs de la bataille de Magenta, la délégation française repréna le chemin du retour, très satisfaite de cette belle journée consacrée aux relations franco-italiennes.

## LIGNE DE L'EXPOSITION 1915



# EXCURSION

## NEW IBERIA

ET POINTS INTERMÉDIAIRES

### Dimanche 23 Août 1914

## \$1.00 à \$2.00

ALLER ET RETOUR

Départ de l'embarcadère du Ferry (rue Esplanade) à 6 h. 30 A. M.; Algiers 7 h. A. M.

TICKETS EN VENTE AU BUREAU CENTRAL  
227 RUE ST. CHARLES

### La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "Rendre certain ou garantir." Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurées dans cette Compagnie et atteintes par les sévères conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices et la satisfaction que leur ont donnée nos règlements.

## D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et ferme le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal, Zone District.

## F. A. BRUNET

IMPORTATEUR DIRECT

### HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLER

313 RUE ROYALE 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises pour lesquelles je dése toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

## CHARBONS

PITTSBURG ANTHRACITE ALABAMA QUALITE QUEEN

### COKE POUR GAZ ET FONDERIE.

## W. G. COYLE & CO., Inc.

337 RUE CARONDELET  
PHONE MAIN 2126

## The N. O. Bee Publishing Co., Ltd.

323 Chartres Street NEW ORLEANS

SPÉCIALITÉ DE

### TRAVAUX EN FRANÇAIS

TRADUCTIONS EN Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand et Hollandais.

## The New Freedom

(LA NOUVELLE LIBERTÉ)

Par son Ex. WOODROW WILSON  
Président des Etats-Unis

Ce livre vous apprendra à connaître l'homme vrai qu'est votre Président

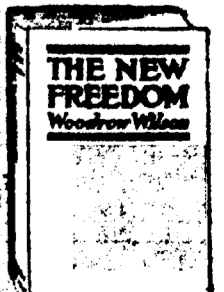
3ème Grande Édition, Net \$1.00

EN VENTE CHEZ

### Adrien Rémond

232 RUE BOURBON 232  
EN VILLE

Doubledry, Page & Co.,  
CAPT. EN CITY, N. Y.



## "Onyx" Hosiery

Les bas et chaussettes marque "ONYX" durent plus longtemps que tout autre connu. Pour hommes, femmes et enfants, depuis 25c. jusqu'à \$1.00. Assurez-vous que chaque paire porte la marque de fabrication ci-dessus. En vente dans tous les bons magasins.

### LORD & TAYLOR

Distributeurs NEW YORK